

Programme d'aide aux employés et à leur famille

La décision de mettre en place un Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) ou tout autre programme de santé est très importante et l'une que les entreprises prennent pour démontrer leur engagement envers leurs employés. Pour aider les groupes Avantage MaximumMC à prendre cet engagement, nous avons choisi Homewood santé inc. pour fournir des services PAEF pour nos programmes d'avantages sociaux.



Homewood santé inc. offre une approche unique sur le marché : la meilleure qualité de soutien clinique et d'intervention dans le domaine des PAEF et un ensemble de services incomparable dans la promotion de la santé, le traitement des troubles mentaux et de traitement des dépendances, la prévention et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Supprimant les obstacles à la productivité et à l'efficacité, le programme PAEF Avantage Maximum/ Homewood santé inc. renforce les entreprises en leur sein même.

En mettant en place un PAEF, les entreprises peuvent maximiser le rendement et le potentiel de leur atout le plus important – leur personnel. Grâce à ce programme, elles peuvent également :

RÉDUIRE LEURS COÛTS ORGANISATIONNELS PAR :

- la prévention et la réduction des absences des employés;
- la réduction des coûts de l'assurance médicaments et d'autres garanties de l'assurance maladie;
- la réduction des risques et des responsabilités au moyen d'un soutien à un milieu de travail sécuritaire et productif.

DÉMONTRER LEUR ENGAGEMENT ENVERS LEURS EMPLOYÉS EN :

- traitant le stress, ses causes et ses répercussions dans le milieu de travail;
- encourageant une saine conciliation entre le travail et la vie personnelle;
- permettant aux employés de prendre des mesures nécessaires pour résoudre leurs problèmes personnels et familiaux.

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ AU TRAVAIL EN :

- attirant et en conservant les employés engagés et motivés;
- gérant avec succès les changements et les transitions en milieu de travail;
- réduisant l'impact des conflits en milieu de travail.

LE COÛT DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS ET À LEUR FAMILLE EST ÉTABLI SELON L'OPTION CHOISIE.

Options	Coût mensuel par employé
Nombre illimité de séances PAEF	3,75 \$
Plus de 400 employés	Soumission personnalisée

LAISSEZ VOTRE CONSEILLER AVANTAGE MAXIMUM VOUS EXPLIQUER COMMENT METTRE LE PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS ET À LEUR FAMILLE À VOTRE SERVICE.

Survol des services offerts

SERVICES DE COUNSELING

Évaluation et conseils d'ordre général par des sessions en personne, au téléphone ou par Internet pour traiter les problèmes suivants :

- problèmes conjugaux et autres types de relations interpersonnelles
- problèmes familiaux et parentaux
- problèmes personnels et émotionnels
- stress
- problèmes associés au cheminement de carrière
- dépendances à l'alcool, au tabac, à la drogue et au jeu

Une approche unique axée sur la recherche de solutions permet aux personnes, aux couples ou aux familles d'acquérir les compétences nécessaires pour résoudre leurs problèmes personnels, sans créer de dépendance à long terme à l'égard du counseling.

Services de soins et de soutien de l'enfance au quatrième âge – Information et ressources pour toute une série de problèmes concernant les enfants et les personnes âgées, y compris un service de soutien aux nouveaux parents (ceux qui le sont devenus et ceux qui le deviendront).

Service de consultation juridique – Conseils juridiques gratuits donnés par un avocat, par téléphone, à toute heure du jour ou de la nuit, et consultation d'un avocat local si nécessaire.

Service de consultation financière – Évaluation et consultation pour toute une série de questions financières, dont la consultation d'experts si nécessaire.

Service de counseling en nutrition – Aide aux clients pour adopter de meilleures habitudes alimentaires, relever les défis de la nutrition et répondre à leurs questions.

Programme d'abandon du tabac – L'un des programmes d'abandon du tabac des plus intensifs qui soit.

Service de counseling en développement professionnel – Aide aux employés pour déterminer leurs compétences, leurs valeurs, leurs aptitudes et leurs champs d'intérêt liés à leurs carrières, et analyse de divers sujets allant de la gestion du temps à l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Service d'intervention traumatologique – Intervention en cas de choc traumatique dont le counseling après un stress post-traumatique.

Le mieux-être en 12 semaines – Programme autogéré, approche globale pour la gestion de poids et le changement comportemental.

SERVICES EN LIGNE

Cours en ligne – Cours en ligne interactifs couvrant des problèmes personnels et professionnels auxquels font face les assurés et les employeurs.

Gestionnaire santé – Programme complet d'autoperfectionnement conçu pour offrir aux employés un plan d'action de mieux-être personnel dans le but de créer un programme personnel d'amélioration de leur santé.

Centre de documentation sur la santé et le mieux-être – Une véritable bibliothèque contenant des articles et d'autres documents traitant de problèmes graves comme la dépression et la dépendance.

FAITS ET CHIFFRES

L'augmentation des cas de maladie mentale dans le milieu du travail et ses effets sur l'invalidité, l'absentéisme et les coûts de l'assurance maladie peuvent constituer un problème très grave pour les employeurs. Voici quelques faits et chiffres :

- De 20 % à 25 % de travailleurs souffriront d'une maladie mentale pendant leurs premières années sur le marché du travail – Centre de toxicomanie et de santé mentale
- 19 % des travailleurs affirment qu'ils ont été absents du travail pendant deux ou plusieurs jours au cours des 12 derniers mois par suite de dépression, de stress ou d'anxiété – Sondage Ipsos Reid sur la santé mentale en milieu de travail, 2007
- Tous les jours, 500 000 Canadiens s'absentent du travail en raison de troubles psychiatriques – Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Les maladies mentales sont la principale cause d'invalidité dans le monde, cinq des dix principales causes d'invalidité étant liées aux troubles mentaux. – Organisation mondiale de la santé
- Les coûts économiques de la maladie mentale représentent l'équivalent de 20 % des bénéfices des sociétés canadiennes – Global Business & Economic RoundTable on Mental Health and Productivity, 2007

Visitez-nous en ligne à avantagemaximum.ca